

CHARTE DU SCO BASKET d'ORVAULT

SAISON 2023 2024

Il n'y a pas de joueur plus important que l'équipe Il n'y a pas d'équipe plus importante que le club

En signant une licence au sein du SCO Basket d'orvault, le joueur (et ses parents) acceptent les règles de fonctionnement énoncés dans cette charte. Le respect de cette dernière doit permettre à tous de vivre une année sportive dans les meilleures conditions. Le basket-ball est un sport collectif de compétition qui suppose un engagement de chacun à l'égard du collectif. Tout manquement d'un joueur(e) ou d'un parent à ces éléments pourra faire l'objet d'une convocation de la commission « esprit club et discipline »

Le Club s'engage à :

- Assurer et licencier le joueur(se) auprès de la FFBB,
- Développer l'esprit sportif et faire respecter la présente charte.
- Mettre à disposition des créneaux d'entrainement avec du matériel et un encadrement sportif de qualité.
- Proposer des rencontres adaptées au niveau de jeu de chaque joueur.
- Être à l'écoute des joueurs, entraineurs et parents.
- Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.
- Ne pas intervenir dans le choix des entraineurs.
- Proposer des formations d'entraineur, d'arbitrage, de table de marque.
- Mettre à disposition une tenue vestimentaire (à minima le maillot) aux couleurs du club pour les matchs.
- Transmettre les informations concernant le déroulement du championnat, les manifestations et événements du club.
- Convoquer de manière équitable les joueurs (et parents) aux fonctions d'arbitre et de table de marque.
- Assurer la présence d'un entraineur à chaque entrainement,
- Favoriser le sens du collectif et la socialisation de chaque joueur(se) dans une dynamique de citoyenneté active
- Associer les parents à la vie du club.
- Respecter le choix des techniciens pour autant qu'il réponde aux orientations du club,

L'entraineur/le coach/le responsable d'équipe s'engage à :

- Enseigner les fondamentaux du basket-ball.
- Amener les joueurs vers la pratique d'un jeu collectif et leur faire découvrir leurs capacités individuelles.
- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs.
- Avoir un comportement exemplaire à l'égard de son équipe, des arbitres, des adversaires et des supporters.
- Refuser toute forme de tricherie et de violence physique ou morale.
- Encourager et motiver les joueurs quelle que soit leur évolution.
- Intéresser les jeunes à l'arbitrage et à la tenue de la table de marque le plus tôt possible.
- Transmettre l'esprit d'équipe et la culture du club.
- Faire respecter le matériel et les installations.
- Faire le lien entre les parents et les dirigeants
- Organiser avec les parents, les déplacements pour les matchs.
- A appliquer des sanctions en cas de manquement à la discipline.

Le joueur(se) s'engage à :

- Se conformer aux règles du basket.
- Être assidu, ponctuel et motivé aux entrainements comme aux matchs.
- Respecter les décisions des arbitres « L'arbitre peut se tromper ».
- Respecter les choix sportifs des entraineurs.
- Respecter ses partenaires et les adversaires, dans la victoire comme dans la défaite.
- Refuser toute forme de tricherie et de violence physique ou morale.
- Ecouter les consignes de son coach et non celles d'une autre personne (parents, public).
- Prévenir son entraineur de toute absence ou retard, et l'informer immédiatement de tout problème afin de ne pas laisser grandir un malentendu.
- Apprendre à arbitrer, à tenir une feuille de marque, et dans la limite de ses moyens entrainer ou encadrer une équipe, des formations sont à votre disposition.
- Assurer une permanence (table, arbitrage) pour chaque match jouer à domicile.
- Respecter le matériel et les équipements mis à disposition par le club ou la municipalité.
- Ne pas hésiter à venir supporter les autres équipes du club.
- Se souvenir que le basket reste un jeu collectif.
- Payer les amendes infligées à titre individuel
- Disposer d'un équipement (chaussures, chaussettes, short, T-shirt, gourde) adapté à la pratique du basketball

Le président IP Dudouet



CHARTE DU SCO BASKET d'ORVAULT (suite)

- Aborder les entrainements et matchs avec une attitude de sérieux, d'écoute et de volonté de progresser individuellement et collectivement,
- Respecter l'encadrement, les bénévoles, les techniciens, les arbitres, la table de marque et les adversaires,
- Donner une belle image du club tant à domicile qu'à l'extérieur (avant / pendant / après le match),
- Etre à jour de ses cotisations
- En cas de mauvais comportement, j'accepte la sanction décidée par la commission technique et sportive, voire même du bureau
- Toute sanction financière prononcée par la fédération à l'encontre du club ainsi que toute somme engagée par le club du fait du comportement d'un de ses membres seront dues au club par ce membre, sous peine d'exclusion de l'association.
- Assurer (pour les adultes) 3
 permanences minimum à la buvette.

Date et Signature Précédé de "Lu et Approuvé" NOM et Prénom du Licencié

Le(s) parent(s) et adulte(s) s'engage(nt) à :

- Être présents si possible aux rencontres de basket de leur enfant.
- Veiller au respect de la présente charte par leur enfant.
- Aider leur enfant à accepter les contraintes de présence, ponctualité et assiduité aux entrainements et matchs.
- Respecter les décisions des arbitres
 « L'arbitre peut se tromper ».
- Montrer l'exemple en ayant un comportement irréprochable à l'égard des joueurs, des arbitres, des adversaires et des supporters. Respecter les décisions des responsables du club (dirigeants, techniciens, coachs) y compris sur les réseaux sociaux,
- Ne pas intervenir dans les choix sportifs des entraineurs.
- S'assurer systématiquement de la présence de l'entraineur avant de laisser son enfant à l'entrainement ou au match.
- Assurer quelques permanences de table et de buvette, pour la bonne organisation des matchs
- Assurer quelques déplacements de l'équipe à l'extérieur tout en respectant les règles de prudence et de sécurité du code de la route.
- Instaurer un dialogue courtois avec les autres parents, et l'entraineur ou un dirigeant en cas de problème.

- Relativiser les enjeux d'une rencontre.
- Participer dans la mesure de leurs disponibilités à la vie du club.
- Inciter son enfant à prendre sa douche à l'issue du match ou de l'entrainement
- Ne jamais pénétrer dans un vestiaire d'équipe sans la présence d'un autre adulte,
- A soutenir l'équipe de son enfant dans le respect de l'esprit sportif,
- Veiller au maintien en parfait état, notamment de propreté, de la tenue de match de leur enfant et à ne pas l'utiliser en dehors des matchs,
- · Etre à jour de ses cotisations
- Régler toutes autres sommes dues (ex stage de votre enfant, avant le démarrage de celui-ci sous peine que votre enfant ne soit pas accepté au stage)

Date et Signature
Précédé de "Lu et Approuvé"
NOM et Prénom du Représentant légal
NOM et Prénom du Représentant légal

En cas de manquements à la charte de la part du licencié :

• La 1ère fois : Avertissement

• La 2ème fois : Suspension d'un match

• La 3ème fois : Le Bureau sera saisi, pour prise de décision



